



**GESTION DURABLE
DE L'ÉNERGIE**
en Isère

OPÉRATION THERMO-COPRO

→ La thermographie :
un outil d'aide à la décision

VOUS ÊTES RESPONSABLE D'UN CONSEIL SYNDICAL OU
D'UN SYNDICAT DE COPROPRIÉTÉ ?

VOUS VOUS DEMANDEZ COMMENT MOBILISER LES
COPROPRIÉTAIRES SUR LA QUESTION DE L'ÉNERGIE ?

COMMENT S'ORGANISER ET LANCER UNE DYNAMIQUE DE PROJET ?
LA THERMOGRAPHIE EST UNE ÉTAPE !



* QU'EST CE QUE LA THERMOGRAPHIE DE FAÇADE ?

Il s'agit de capter le rayonnement infrarouge émis par les objets et d'en déduire la température à distance. La thermographie met en lumière d'éventuels défauts thermiques du bâtiment (pont thermique, défaut d'isolation, défaut d'étanchéité, condensation...).

* EN QUOI CONSISTE L'OPÉRATION THERMO-COPRO ?

Étape 1

L'AGEDEN réalise les images grâce à une **caméra thermique**.

Étape 2

Lors d'une **soirée de présentation**, les photos sont analysées et décryptées afin de montrer les points faibles du bâti. Des préconisations sont fournies dans le cadre d'un rapport écrit, mis à disposition de tous les copropriétaires.

Important : en acceptant un accompagnement thermo-copro de l'AGEDEN, le syndic **s'engage à organiser une réunion de restitution** avec le conseil syndical et les copropriétaires. Le syndic devra informer ces derniers de façon adéquate de la date de la réunion (affichage, information boîtes aux lettres, appels téléphoniques...). L'AGEDEN fournit une affiche à fixer dans les espaces communs de la copropriété.

Cet accompagnement est gratuit, neutre et indépendant (nombre d'accompagnements limité).

* L'AGEDEN (Association pour une Gestion Durable de l'Énergie) est l'Espace Info Énergie de l'Isère (hors agglomération Grenobloise). Sa mission comprend notamment l'accompagnement des copropriétés dans la réflexion avant travaux d'amélioration thermique en lien avec les Syndics et des Conseils Syndicaux.

www.ageden38.org

Opération financée par :



THERMOGRAPHIE EFFECTUÉE DANS VOTRE COPROPRIÉTÉ

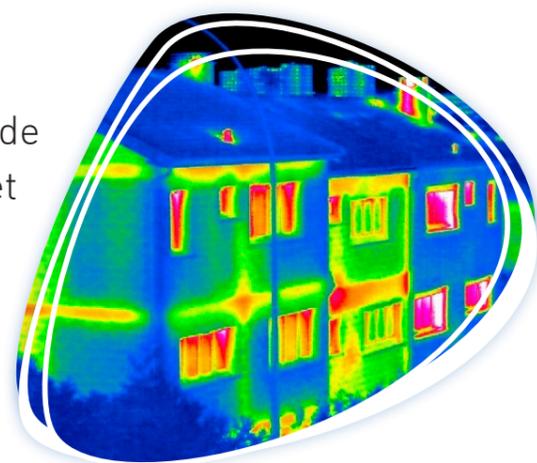
Consultez le rapport

Madame, Monsieur,

L'AGEDEN*, en concertation avec votre Syndic et votre Conseil Syndical, a réalisé des images des façades de votre copropriété par **caméra infrarouge**. Cette opération constitue une base de discussion sur l'opportunité d'une rénovation thermique.

Ces images permettent de visualiser plus facilement les points faibles de votre bâtiment et notamment les **dépensements de chaleur** et de vous donner des priorités d'interventions pour isoler la copropriété.

Un rapport incluant des préconisations a été remis à votre Syndic et au Conseil Syndical. Nous vous invitons à vous rapprocher d'eux pour **prendre connaissance des résultats** de cette étude, ou à contacter l'AGEDEN.



L'AGEDEN pourra également répondre à l'ensemble de vos questions concernant des travaux d'isolation thermique de la copropriété ou de mise en place d'énergies renouvelables. Cet accompagnement est **gratuit, neutre et indépendant***.

Votre contact :

François POCQUET
Responsable des Copropriétés
fpocquet@ageden38.org
Tél : 04 76 23 53 50

* L'AGEDEN (Association pour une Gestion Durable de l'Énergie) est l'Espace Info Énergie de l'Isère (hors agglomération Grenobloise). Sa mission comprend notamment l'accompagnement des copropriétés dans la réflexion avant travaux d'amélioration thermique en lien avec les Syndics et des Conseils Syndicaux.

www.ageden38.org